

Entre norme d'égalité et représentations stéréotypées, quelle place pour les pionniers et pionnières dans la formation professionnelle initiale ?

Flamigni, Elettra

Pfister Giauque, Barbara

Introduction

La question de la mixité - ou de la non-mixité - dans la formation professionnelle duale¹ est une problématique complexe et difficile à cerner, notamment en raison des nombreux acteurs concernés. Notre contribution aborde cette question sous un angle particulier qui est celui des représentations (Moliner & Vidal, 2003 ; Moscovici, 1961, 2000) des enseignant-e-s à l'égard des garçons et des filles qui effectuent un choix professionnel atypique (pionniers et pionnières) et qui se trouvent ainsi en situation minoritaire dans les classes.

Dans le système dual de la formation professionnelle suisse, fortement ségrégué sexuellement, la problématique des pionniers et pionnières demeure largement inexplorée (Croisier, 2002 ; Dallera & Ducret, 2004). Alors que la formation gymnasiale est mixte, plus de la moitié (139 sur 270) des filières professionnelles sont fortement sexuées, avec 90% ou plus des élèves appartenant au même sexe (Borkowski, 2001). De plus, comme les formations sont souvent regroupées par champs professionnel (métiers du bâtiment, métiers de la terre, ...), c'est souvent l'école toute entière qui est non-mixte.

Lieu de socialisation à la culture de métier, l'école professionnelle participe de la construction d'une identité professionnelle partagée par tous les apprenti-e-s, qui perdurera au-delà de la phase de formation. C'est en ce sens que le rôle des enseignant-e-s professionnel-le-s acquiert toute son importance, en ce qu'elles et ils doivent permettre à chaque élève d'accéder non seulement aux savoirs et savoir-faire prescrits par le programme scolaire, mais aussi d'intégrer pleinement la communauté professionnelle. La question qui oriente cette contribution est donc la suivante : Quelles sont les perceptions et représentations des enseignant-e-s à l'égard des personnes en situation pionnière et quelle est la place accordée à ces dernières dans les classes ?

Compte tenu de l'importance de la filière d'apprentissage en Suisse (70% des jeunes s'inscrivent dans cette voie), les implications concrètes de notre travail portent non seulement sur la formation des enseignant-e-s, mais également sur l'évolution de la sexuation des métiers.

Les analyses thématiques réalisées portent sur des entretiens semi-directifs auprès d'enseignant-e-s professionnel-le-s (16) en peinture en bâtiments et en coiffure (dans deux écoles professionnelles en Suisse romande²) ainsi que sur des observations dans les classes³. Les branches enseignées se divisent en « culture générale » (les enseignant-e-s ont un parcours académique) et « branches techniques » (les enseignant-e-s sont eux-mêmes passé-e-s par la filière d'apprentissage de la profession qu'ils et elles enseignent). En principe, tou-te-s les enseignant-e-s ont par la suite suivi une formation pédagogique.

Dans cette contribution, nous présenterons quelques résultats choisis et particulièrement illustratifs de la réalité rencontrée par les pionniers et pionnières en formation. Dans un premier temps, nous nous arrêterons sur le discours que développent d'emblée les personnes interrogées à l'égard des pionniers et pionnières. Nous nous intéresserons ensuite à la manière dont elles attribuent des

¹ La formation professionnelle duale se situe au secondaire II et comprend un à deux jours par semaine en école professionnelle, et trois à quatre en entreprise.

² Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas indiquer le nom des écoles.

³ Ces résultats sont tirés de la recherche « Diversité culturelle et genre : intégration de la diversité dans la formation professionnelle initiale » (Pfister Giauque, Flamigni, 2011), qui traite également des représentations concernant les jeunes issu-e-s de la migration.

spécificités scolaires ou professionnelles aux unes et aux autres en fonction des normes de genre.

1. Un choix atypique, des élèves motivé-e-s

Lors des entretiens avec les enseignant-e-s professionnel-le-s, nous leur avons demandé comment ils et elles percevaient et appréhendaient les pionniers et les pionnières présentes dans leurs classes, et ce notamment en fonction de leurs difficultés et atouts respectifs.

D'entrée de jeu, les enseignant-e-s interviewé-e-s ont tous et toutes développé un discours positif et égalitaire à l'égard des pionniers et pionnières. Ils et elles ont souvent insisté sur le fait qu'il n'y a aucun problème, que pionniers et pionnières sont très bien intégré-e-s dans les classes. Plusieurs enseignants⁴ en peinture ont aussi déclaré apprécier la présence de filles dans leurs classes.

La raison la plus souvent mentionnée pour expliquer ce discours, au premier abord positif, est intrinsèquement liée à la condition pionnière ; le choix atypique de ces jeunes se distingue positivement du « choix par défaut » attribué à la majorité des apprenti-e-s dans les deux filières investiguées :

« (...) Elle fait ça parce qu'elle en a envie, Il faut déjà qu'elle ait de la motivation, parce que c'est déjà un métier d'homme au départ, donc c'est pas évident. Si vraiment elles veulent faire ce métier, elles ont la volonté de le faire, donc elles ont bien réfléchi à ça. Ça c'est l'avantage. » (Enseignant, peinture)

L'ensemble des interviewé-e-s – les enseignants en peinture en bâtiments d'une manière plus univoque – ont abordé cette problématique : les professions étudiées ici sont peu valorisées socialement et peu de jeunes les choisiraient spontanément. Par contraste, le choix atypique des pionniers et pionnières apparaît aux enseignant-e-s comme relevant d'une décision réfléchie, d'un choix véritable⁵. Ils et elles perçoivent d'ailleurs les personnes en situation atypique comme très motivées, passionnées par le métier et – en ce qui concerne les pionniers uniquement – comme particulièrement doués pour la profession. Cette présomption d'une décision réfléchie montre bien que celle-ci est jugée atypique : les jeunes sont censé-e-s en être conscient-e-s et donc accepter d'en assumer les conséquences. *Cet a priori* met en évidence le caractère implicite de la norme de genre : une fille ou un garçon est censé-e savoir qu'il existe des métiers dits masculins et féminins, que transgresser cette norme n'est pas un choix anodin.

Le discours des personnes interviewées atteste de leur adhésion à une norme officielle d'égalité⁶, qu'elles font néanmoins coexister avec une norme implicite de genre : les métiers ont bel et bien un sexe. En ce sens les jeunes en situation atypique semblent plus faire figure d'exceptions confirmant la règle que de pionniers et de pionnières au sens littéral du terme.

2. Des représentations qui reflètent la division sexuelle du travail

Les perceptions et points de vue des enseignant-e-s professionnel-le-s quant aux pionniers et pionnières sont liés au métier enseigné et à son image ; d'ailleurs les enseignant-e-s font souvent référence au chantier ou au salon de coiffure pour illustrer leurs propos, ceci d'autant plus que la majorité des personnes interviewées (qui enseignent les branches techniques) pratiquent encore ou ont pratiqué la profession qu'elles enseignent. De fait, les enseignant-e-s se réfèrent tantôt à l'école, tantôt au contexte professionnel pour décrire pionniers et pionnières en termes de difficultés et

⁴ Les enseignants en peinture en bâtiment étaient tous des hommes, raison pour laquelle nous employons le masculin. A l'inverse, en coiffure, il n'y avait que des femmes, hormis l'enseignant de culture générale. Ce fait est aussi révélateur de la situation des pionniers et pionnières.

⁵ On peut imaginer que, pour les enseignant-e-s ayant suivi le même parcours scolaire que leurs élèves, ce choix résonne avec le leur. Cela dit, nous verrons par la suite que cela ne suffit pas à produire une identification avec les pionniers et les pionnières.

⁶ En ce sens qu'il n'est pas socialement désirable de tenir un discours ouvertement inégalitaire.

d'atouts. C'est donc sur cette base que nous avons catégorisé comme scolaires ou professionnelles les spécificités des pionniers et pionnières relevées par les enseignant-e-s⁷. Nous avons ainsi pu relever que ces atouts et difficultés sont tirés de manière différenciée de l'un ou l'autre contexte, suivant une logique de genre. En effet, les enseignant-e-s attribuent principalement des atouts professionnels et des difficultés scolaires aux pionniers et, à l'inverse, des atouts scolaires et des difficultés importantes au niveau professionnel aux pionnières.

	Atouts scolaires	Difficultés scolaires	Atouts professionnels	Difficultés professionnelles
Pionniers	Plus doués en calcul , en maths	Plus de peine dans l'écriture, dans l'orthographe, plus que nuls en orthographe	Meilleures perspectives professionnelles Plus doués professionnellement Talent, créativité, sensibilité artistique Rapidité d'exécution, dynamisme Préférés par les collègues, par les clientes	Négligent la propreté Nettoient moins facilement Salaire d'entrée trop bas
Pionnières	Plus douées à l'école, plus studieuses, bosseuses Plus scolaires , moins en échec, plus précises Plus douées en orthographe , écrivent mieux		Passionnées par le métier Plus propres, consciencieuses , sérieuses, soigneuses, soucieuses, ordonnées	Travail et milieu d'hommes, il faut faire sa place Pénibilité du travail , travaux physiques Pas assez de rendement, trop lentes, elles ne suivent pas Mariage, enfants, temps partiel Ne peuvent pas faire une carrière Plus fragiles de santé, absentéisme Réflexions déplacées, attouchements, Ségrégation

2.1. Pionniers en coiffure : une carrière professionnelle toute tracée

Malgré le fait que les entretiens portaient *a priori* sur la partie scolaire de la formation professionnelle, le seul atout scolaire mentionné – plusieurs fois – à l'égard des pionniers est leur facilité en mathématiques :

« Euh, ben, à l'école, euh, le calcul, y s'ennuient, parce que les filles, c'est clair que la règle de trois, elles la savent toujours pas, alors que c'est déjà fait presque en primaire. Elles sont plus que nulles, hein. C'est fou! Pis moi, j'avais le garçon là, l'année passée, y m'a fait que des 6. Il était doué, euh moi, je savais plus quoi faire. Je, je ne savais plus quoi faire. Je lui ai donné des feuilles en plus. Pour finir, j'ai dit à mon collègue : « Je fais quoi? » Euh, je lui ai donné sa pause ou c'est lui, il était chou, y... il a aussi aidé les autres filles. Donc moi, ça m'a aussi un peu soulagée, que je mettais les calculs au tableau, j'expliquais aussi, mais y, si une fille avait besoin, il allait se mettre à côté pis il allait lui expliquer aussi. Donc ça, j'ai trouvé sympa. » (Enseignante, coiffure)

Cet exemple montre que l'enseignante fait une distinction de sexe dans les habilités en

⁷ A l'aide aussi des descriptifs professionnels présents sur <http://www.orientation.ch>, <http://www.coiffuresuisse.ch> et <http://www.frmpp.ch>

mathématiques de ses élèves. Le pionnier se voit attribuer par celle-ci le rôle de collaborateur d'enseignement, ce qui soulage l'enseignante. Il ne s'agit pas ici d'une pratique d'enseignement mutuel qui serait instituée dans la classe : l'enseignante partage son autorité et ses tâches d'enseignement avec un élève.

Le fait que l'élève de l'exemple précédent soit un garçon mène l'enseignante à valider le stéréotype de sexe selon lequel les hommes sont plus doués en mathématiques. De même, ce ne sont pas les élèves en coiffure, mais bien les filles qui sont faibles, voire « *plus que nulles* », en mathématiques. Si les atouts des pionniers ne se révèlent que marginalement dans le monde scolaire, c'est dans la dimension professionnelle de la formation qu'ils émergent en force. Les enseignant-e-s affirment ainsi qu'ils sont « *plus doués professionnellement* », « *très talentueux* », ou ont « *ce petit quelque chose en plus* ». Ils sont aussi « *très créatifs* », disposent d'une « *sensibilité artistique* » plus poussée, alliée à une plus grande rapidité d'exécution.

D'autres *a priori* positifs à l'égard des pionniers, liés à leur future vie professionnelle, viennent s'ajouter. Les enseignantes en branches techniques affirment ainsi que les client-e-s préfèrent être coiffé-e-s par des hommes, ce qui peut donc constituer un avantage significatif. Un enseignant a également déclaré que les pionniers ont de meilleures perspectives professionnelles, en ajoutant qu'il était même surpris qu'un tiers des salons de coiffure formant des apprenti-e-s soit tenu par des femmes. Dans l'ensemble, les enseignant-e-s ayant des pionniers dans leurs classes sont formel-le-s : les garçons sont ou seront de bons voire d'excellents coiffeurs.

Si nous considérons maintenant les difficultés professionnelles des pionniers, les enseignant-e-s ont mis l'accent sur le manque de propreté dans leur travail, sur leurs réticences à nettoyer. Cette spécificité, qui demeure de peu d'importance en comparaison avec d'autres compétences professionnelles, coïncide avec la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes. Il est par ailleurs révélateur que ce même stéréotype apparaisse aussi – mais cette fois, en tant qu'atout – dans le cas des pionnières en peinture.

Un autre élément mentionné comme une difficulté pour les pionniers est le salaire trop bas dans le métier :

« (...) *Un gars avec un salaire en sortant d'apprentissage gagne 3000 ou 3500 francs par mois brut. Je comprends qu'il ait de la peine à s'en sortir, surtout si euh... il a un mariage en vue ou bien une fiancée ou bien un appartement euh....* » (Enseignante, coiffure)

Ce salaire est en effet modeste en Suisse, pour une femme comme pour un homme ; cette enseignante l'indique pourtant comme une difficulté spécifique aux pionniers. Elle fait explicitement référence à la norme de genre qui impose à l'homme le rôle de pourvoyeur de la famille, ce qui explique peut-être qu'un bas salaire ne soit pas perçu comme un problème pour les filles.

La perception des pionniers en coiffure semble correspondre à une image presque idéale du professionnel : talent, créativité, sensibilité artistique. Lors d'une intervention que nous avons menée dans une classe de coiffure, un des pionniers a souligné à juste titre le fait qu'on dit « aller chez le coiffeur », et non pas « aller chez la coiffeuse », expliquant par là-même que, malgré leur situation minoritaire, les garçons bénéficient d'un statut privilégié dans la profession. A cette même occasion, nous avons constaté que les filles de la classe partageaient le même sentiment, attribuant à leurs camarades masculins de meilleures compétences professionnelles.

2.2. Pionnières en peinture en bâtiments : des atouts qui n'en sont pas

Contrairement à ce qui est dit à propos des pionniers en coiffure, les discours sur les pionnières en peinture en bâtiments sont centrés sur leurs « aptitudes scolaires » : Les pionnières sont « *plus douées à l'école* », « *plus scolaires* », « *plus studieuses* » ou « *bosseuses* », elles « *écrivent mieux* ». Ici aussi, les qualités mises en avant par les enseignants sont conformes à des normes de genre, et avant tout à celle qui dit « aux garçons le manuel, aux filles l'intellectuel » (Mosconi et Dahl-

Lanotte, 2003, p.78) ; intellectuel qui n'est par ailleurs pas à comprendre au sens « noble » – ou valorisant – du terme : ce n'est pas l'intelligence qui est mise en avant, mais bien l'application à la tâche.

D'après les enseignants, les pionnières ont de manière générale de meilleures notes. Pourtant les exemples concrets mentionnés font exclusivement référence à leurs habilités à l'écrit : là aussi, nous retrouvons un stéréotype, à savoir celui qui attribue aux femmes des aptitudes dans les langues (à l'inverse, comme nous l'avons vu, les mathématiques sont le domaine des hommes).

« Oui, oui, on a souvent des filles, par exemple, encore dernièrement, ça m'a fait rire, parce qu'on devait... j'avais mis des leçons à écrire, un cours. Ils devaient recopier sur, sur un cahier. Il y avait beaucoup d'écriture à faire, puis un garçon qui a de la peine à écrire, il est lent, alors il y a une des filles qui s'est retournée, elle a pris son classeur, puis a commencé à lui écrire. Il lui disait, il lui disait dans la classe, c'était marrant, parce qu'il disait «ouais mais, c'est ma secrétaire, moi j'ai une secrétaire dans la classe». Mais elle, elle était toute fière de lui écrire son, ses leçons parce qu'elle écrivait très vite. C'est ce côté-là que je trouve très sympa dans la classe. » (Enseignant, peinture)

Dans cet exemple, l'enseignant relate un épisode qu'il juge valorisant pour la pionnière en question, et qu'il estime aussi témoigner de la bonne intégration de celle-ci dans la classe. Or, cette fille n'est pas valorisée par des qualités inhérentes au métier de peintre en bâtiments, mais par des qualités inhérentes au métier de « *secrétaire* » (dans l'acception la plus restrictive et moins valorisante de cette profession), c'est-à-dire un métier perçu comme féminin. Comme relevé entre autres dans l'étude de Mosconi et Dahl-Lanotte (2003), sous l'apparente valorisation se cache une distinction qui pourrait signifier aussi une mise à l'écart : les élèves et l'enseignant sont prêts à accorder des qualités à la pionnière, pour autant que cela ne porte pas atteinte à leur identité professionnelle, fondée sur leur identité de genre.

Si les qualités scolaires attribuées aux pionnières sont nombreuses, aucune difficulté particulière n'est relevée dans ce domaine, alors même que les personnes rencontrées ont très souvent parlé du très faible niveau scolaire des élèves en général comme étant un problème. Le rôle des aptitudes scolaires dans un métier perçu comme manuel est ainsi ambigu : nécessaires à l'obtention du diplôme, ces aptitudes ne semblent pas très valorisées dans la profession.

En ce qui concerne les atouts professionnels attribués aux pionnières, ils correspondent aux normes de genre – sensibilité, propreté, soin – ou, comme nous l'avons vu, à la condition pionnière – passion pour le métier. A noter qu'aucun de ces atouts ne semble être essentiel au métier de peintre en bâtiments.

En revanche la créativité, qui fait partie des aptitudes demandées aux peintres selon les descriptifs professionnels officiels, est bien indiquée comme atout professionnel des pionnières, mais par la suite, est aussi évoquée pour légitimer le fait que les pionnières quittent souvent la profession pour d'autres formations, notamment la décoration – métier perçu comme plus féminin. Certains enseignants ont clairement dit que cette voie était bien plus appropriée pour les femmes : moins physique, permettant d'avoir une famille et d'éviter la vie de chantier.

C'est d'ailleurs au niveau professionnel que les difficultés des pionnières telles que perçues par les enseignant-e-s semblent être les plus importantes. La pénibilité du travail constitue un élément souvent mobilisé pour justifier le caractère masculin d'une profession (Gallioz, 2006) et la peinture en bâtiments ne fait pas exception. Les exemples donnés font référence à la pure force physique (p.ex. soulever deux pots de 20 kg de peinture) ou à la lenteur d'exécution. Il est difficile d'évaluer la portée objective de ces difficultés, mais il s'agit clairement d'un élément qui apparaît comme discriminant sur le chantier, certains des exemples donnés par les enseignants laissant entrevoir le rite de passage que doivent surmonter les pionnières dès leurs premiers jours d'apprentissage.

La situation des pionnières paraît donc bien inconfortable : leur réussite au niveau scolaire de la formation ne leur apporte que peu de crédibilité. Par rapport au chantier, l'école est d'ailleurs en général dévalorisée par les élèves, comme beaucoup d'enseignant-e-s ont pu le confirmer. Comme

relevé par Mosconi et Dahl-Lanotte (2003), les enseignant-e-s peuvent adhérer à la norme d'égalité entre les sexes en parlant des atouts scolaires des filles sans remettre en cause la division sexuée du travail.

Conclusion

Nous avons ici illustré certains de nos résultats concernant la manière dont les enseignant-e-s interviewé-e-s appréhendent les pionniers et pionnières dans leurs classes. Bien que partiellement mentionnés ici, nos résultats rejoignent ceux d'autres études réalisées dans un champ similaire (Baudoux & Noircent, 1995 ; Dallera & Ducret, 2004 ; Moreau, 1995 ; Mosconi & Dahl-Lanotte, 2003).

Les pionnières en peinture en bâtiments sont confortées par les enseignants dans leur identité de genre et d'écolières, mais pas dans leur identité professionnelle. Elles sont perçues comme des exceptions, supposées se rediriger par la suite vers des métiers plus adaptés aux femmes. Dans ces conditions, il n'est pas simple de pouvoir pleinement se projeter dans un avenir professionnel ; c'est pourtant seules que les pionnières doivent trouver des manières de s'approprier l'identité professionnelle de peintre en bâtiments. Les préjugés des enseignants risquent ainsi de devenir des prophéties auto-réalisatrices (Merton, 1949), en poussant les pionnières à décrocher en cours d'apprentissage ou à se réorienter effectivement vers d'autres professions.

L'analyse de difficultés perçues pour les pionnières dans une profession donnée – par exemple le transport de charges pour les peintres en bâtiments – pourrait, de son côté, se révéler utile pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des apprenti-e-s et des travailleurs et travailleuses. Souvent constitutive d'une identité professionnelle imbriquée dans l'identité virile, l'importance de la force physique semble être surestimée et survalorisée, ce qui peut rendre difficile la reconnaissance et la dénonciation de pratiques néfastes pour la santé des travailleurs et travailleuses.

Les pionniers sont quant à eux très valorisés dans leur identité professionnelle, dans leur identité de genre en ce qui concerne certaines compétences (mathématiques) et dans la place qu'on leur accorde en classe. Une sorte de niche écologique, au sommet de la profession de coiffeur, semble leur être réservée. Il semble, par ailleurs, que les pionniers en coiffure soient fortement encouragés à envisager une carrière : ouvrir leur propre salon, créer des coiffures « tendance », plutôt que pratiquer le métier chez quelqu'un d'autre, s'occupant du brushing des dames du quartier. C'est ce type d'ambition que l'on attend d'eux, contrairement à ce qui est attendu des filles qui choisissent le même métier. Cette disparité dans les attentes à l'égard des uns et des autres mérite aussi d'être mise en exergue, en ce qu'un traitement réellement égalitaire devrait permettre à chacun et chacune non seulement d'envisager tout métier, mais également tout avenir professionnel.

L'analyse des entretiens réalisés nous a permis d'identifier chez les enseignant-e-s nombre de stéréotypes liés au sexe, qui influencent les relations au sein de la classe et peuvent avoir un impact important sur le parcours professionnel et de vie des pionniers et pionnières. Or, une formation pédagogique fournissant aux futur-e-s enseignant-e-s les outils pour déconstruire leurs préjugés quant au genre, ou du moins pour mettre en perspective leurs attentes face aux élèves en fonction de leur sexe, leur permettrait non seulement de mieux soutenir et de mieux former les pionniers et pionnières, mais aussi de contribuer à l'évolution du rapport aux métiers - pour l'heure encore extrêmement sexué - et à l'amélioration des conditions de travail pour tous et toutes. C'est peut-être à ces conditions que la notion de pionnier pourrait recouvrir son sens premier, celui de précurseur ouvrant une nouvelle voie, plutôt que d'exception confirmant la règle.

Références bibliographiques

- Baudoux, C. & Noircent, A. (1995). Culture mixte des classes et stratégies des filles, *Revue Française de Pédagogie*, 110, 5-15.
- Borkowski, A. (2001). Women and Men in Swiss Vocational Education, In: Gonon, Ph., Haefeli, K., Heikkinen, A., Ludwig, I. (eds). *Gender Perspectives on Vocational Education. Historical, Cultural and Policy Aspects*. Bern : Peter Lang Verlag, 19-34.

- Croisier, M. (2002). *Pionniers, pionnières : quelle insertion professionnelle ?* Genève : Office d'orientation et de formation professionnelle (Unité orientation scolaire et professionnelle).
- Dallera, C. & Ducret, V. (2004). Femmes en formation dans un métier d'homme. Résultats d'une recherche de terrain menée dans le canton de Vaud en 2002-2003 auprès d'un échantillon d'apprenantes. Lausanne : Le Deuxième Observatoire (Institut romand de recherche et de formation sur les rapports sociaux de sexe).
- Gallioz, S. (2006). Force physique et féminisation des métiers du bâtiment, *Travail, genre et sociétés* 2/2006 (N° 16), 97-114.
- Maruani, M. & Nicole, C. (1989). *Au labeur des dames : métiers masculins, emplois féminins*. Paris : Syros.
- Merton, R. K. 1998 (1949). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin.
- Moliner, P. & Vidal, J. (2003). Stéréotype de la catégorie et noyau de la représentation sociale, *Revue internationale de psychologie sociale*, 1, 157-176.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Moscovici, S. (2000). *Social Representation : Explorations in Social Psychology*. Cambridge : Polity Press.
- Moreau, G. (1995). La mixité dans l'enseignement professionnel, *Revue Française de Pédagogie*, 110, 17-25.
- Mosconi, N. & Dahl-Lanotte, R. (2003). C'est technique, est-ce pour elles? Les filles dans les sections techniques industrielles des Lycées, *Travail, Genre et société*, 1/2003 (N°9), 71-90.
- Pfister Giauque, B. & Flamigni, E. (2011). *Diversité culturelle et genre : intégration de la diversité dans la formation professionnelle initiale*. Rapport [non publié], Lausanne : IFFP.

Références Internet

Association suisse de la coiffure : <http://www.coiffuresuisse.ch>

Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres : <http://www.frmpp.ch>

Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle : <http://www.orientation.ch>